



FORCE OUVRIERE

SYNDICAT NATIONAL DES FINANCES PUBLIQUES

Section Corse du Sud

Ajaccio, le 2 décembre 2010

CTPD commun du 24 novembre 2010

Compte-rendu

CREATION DE LA DRFiP DE CORSE :

Exit Trésor Public et Impôts ... sans fleurs ni couronnes !

Les CTP TRESOR et IMPOTS se sont réunis pour la dernière fois en formation conjointe le 24 novembre dernier sur l'ordre du jour suivant:

- Création de la DRFIP au 1er décembre 2010.
- Ponts naturels 2011.
- Questions diverses.

Les délégués FO n'ont pas souhaité faire de déclaration liminaire, tout, ou presque, ayant été dit lors du CTP précédent au sujet du contexte social.

Ils ont toutefois tenu à mettre l'accent sur le côté solennel de cette réunion dédiée à la création de la DRFIP et par conséquent à la disparition définitive de la Trésorerie Générale et de la Direction des Services Fiscaux de la Corse du Sud.

C'est donc une page importante de la vie professionnelle qui se tourne pour la grande majorité de nos collègues. **Une nouvelle structure administrative, la Direction Générale des Finances Publiques de Corse, verra officiellement le jour le 1er décembre. Il s'agit là d'une nouvelle étape de la Fusion DGI-DGCP, elle-même engendrée par la dévastatrice Révision Générale des politiques Publiques (RGPP).**

Nous ne répéterons jamais assez que Force Ouvrière s'oppose à cette "réforme" parce qu'elle s'inscrit dans une remise en cause du service public et une dégradation des conditions de travail sans précédents.

Ce triste constat, nos collègues quel que soit leur lieu de travail (SIP, Trésoreries rurales, accueil Parc Cunéo, Trésoreries SPL ...) le font quotidiennement et les délégués FO le démontreront tout au long des débats de ce CTP.

LA MISE EN PLACE DE LA DRFIP

Le schéma d'organisation fonctionnelle de la DRFIP de Corse du Sud a été présenté et commenté par Mme Goubert. Quelques précisions ont été apportées en séance par rapport au document communiqué aux OS (cf. pièces jointes) s'agissant notamment des missions rattachées au "N°1" (M.Deplette DRFIP).

Ce schéma est sans surprise et conforme au cadre prédéfini par la D.G. La Direction locale a eu la lourde tâche de remplir les cases vides de l'organigramme...

Malgré cela, certaines carences et bizarreries ont été soulignées par les représentants du personnel:

- l'organigramme de cette nouvelle Direction n'est pas complet particulièrement en ce qui concerne les collègues de catégorie B et C. Ces collègues aimeraient bien savoir où ils se situent et "qui fait quoi".
- le Département Informatique de Corse apparaît comme étant rattaché au N°1 : jusqu'à quand ?
- contrairement aux engagements pris par la DG, il n'y aura pas de création d'emploi d'ACMO pour notre département...

Au-delà de ces remarques, les délégués FO ont tenu à dénoncer les conditions dans lesquelles s'est faite cette mise en place à marche forcée:

- Installation des agents dans des locaux de l'ex-T.G. réaménagés pour la circonstance mais exigus et inadaptés au regard des fonctions exercées (service RH notamment)
- Ce réaménagement n'a pas fait l'objet d'une visite de l'Inspecteur Hygiène et Sécurité (IHS) : les délégués FO a demandé que l'IHS mais aussi le Médecin de prévention se rendent sur site.
- Nos collègues de l'ex-DSF arrivant à l'ex-TG ne disposent pas de badge d'accès au parking.
- Faute de financement par la DG des travaux prévus au DI, le service Dépense reste à l'ex-TG et nos collègues des services Certification des paiements et Contrôle Financier qui ont déjà rejoint St JOSEPH attendront encore quelques mois avant d'être installés définitivement...

Sur quelques-uns de ces points, M.Deplette a apporté quelques éléments de réponse:

- Le DIT restera rattaché à la DRFIP de CORSE jusqu'à la création de la DISI (Direction Interrégionale des Services Informatiques) de Marseille à laquelle il sera rattaché (1er septembre 2011?)
- Il n'y aura pas effectivement de création d'emploi d'ACMO (Agent Chargé de la Mise en Œuvre – Hygiène et Sécurité), cette fonction sera assurée après le départ à la retraite de Mme PROFIZI par Mme CALZARONI en plus de ses attributions.
- La Direction rencontrera les agents des services RH et Logistique pour faire le point avec eux sur leurs conditions de travail et sur le problème du parking.
- Une nouvelle demande de crédits a été adressée à la DG pour les travaux du DI réponse attendue... mi-2011 !

Pour le reste M.Deplette a eu cette formule lapidaire : "les agents s'adaptent " !

REGLES DE VIE COMMUNES

Il a été longuement question des "règles de vie commune" qui vont s'imposer non seulement aux agents de la DRFIP mais aussi à tous les agents du département à compter du 1/01/2011.

Une consultation des agents sera organisée afin qu'ils choisissent individuellement leur durée hebdomadaire de travail. Les agents des sites ex-TG, Cunéo et D.I. devront également se prononcer sur des propositions de plages fixes dans le cadre de la mise en place

d'horaires variables. Par ailleurs, la parité administrative a également proposé de nouveaux horaires d'ouverture au public (voir le détail dans le document joint).

Concernant tous ces sujets les délégués FORCE OUVRIERE ont fait part de leur détermination à voir les avantages acquis maintenus. Ils n'accepteront pas en effet que par exemple dans le cadre des nouveaux horaires variables soient remises en cause les autorisations de sorties anticipées les veilles de fêtes, ou les autorisations d'absences pour se rendre à une levée de corps ou à des obsèques... FO a rappelé que ces dispositions ont été actées au PV d'un CTPL au cours duquel avait été discutée l'instauration des Horaires variables à la TG.

A ce sujet, FO a dénoncé l'attitude anti-sociale de la directrice des RH de la DDFIP de Haute Corse en matière d'autorisations d'absence pour raisons médicales...

Quant aux horaires d'ouverture au public (31H15/semaine) proposés par la Direction, les délégués FO ont constaté qu'ils étaient non seulement au-dessus de la norme DGFIP (30H/hebdomadaires) mais qu'en plus ils supprimeraient la possibilité de fermer plus tôt les guichets le vendredi après midi et remettraient en cause les horaires d'été. Or cette possibilité a toujours été offerte aux postes comptables ainsi qu'à la T.G. et les agents de la filière Gestion Publique y sont particulièrement attachés.

M.Deplette a déclaré qu'il pouvait comprendre que certains usages locaux soient reconnus en matière d'autorisations d'absence. Concernant les horaires d'ouverture au public, il s'est dit ouvert à une concertation avec les OS afin de trouver une solution.

PONTS NATURELS

Les ponts naturels 2011 ont été positionnés:

- le vendredi 3 juin
- le vendredi 15 juillet
- le lundi 31 octobre

Vote : FO 4 pour
CGT 3 abstentions
SNUI 3 abstentions

QUESTIONS DIVERSES

Les délégués FO ont une nouvelle fois alerté la Direction sur les difficultés de plus en plus grandes en matière d'accueil du public. Ces difficultés touchent notamment les grands centres (SIP) mais également par ricochet les trésoreries rurales (Vico, Ste Marie, Lévie, Porto-Vecchio...) et génèrent des tensions de plus en plus vives avec des contribuables mécontents. De plus les trésoreries de proximité ont vu leurs charges de travail augmenter du fait de l'accueil fiscal sans que les moyens nécessaires leur aient été octroyés.

La fusion a pourtant été présentée par ses thuriféraires comme le nec plus ultra en matière de service public!

FO a par conséquent demandé que l'Administration revoie ces propositions quand bien même elles nécessiteraient une modification des plages fixes paramétrées dans le sacrosaint logiciel AGORA !

La délégation FORCE OUVRIERE